

# Taskforce Culture

Communiqué de presse de la Taskforce Culture du 8 septembre 2021

## **Lente phase de normalisation, mais toujours pas de retour à la normale pour le secteur culturel**

**Les incertitudes liées à l'évolution épidémiologique et aux mesures de protection rendent la planification d'événements culturels toujours aussi difficile, et continuent d'engendrer de lourdes pertes financières. Il est donc urgent de prolonger toutes les mesures de soutien et d'indemnisation jusqu'à la fin de 2022 au moins.**

Par son dispositif de mesures, le Conseil fédéral cherche à préserver le fonctionnement du système de santé et éviter la surcharge des hôpitaux tout en évitant la fermeture de certains secteurs ou l'interdiction de certaines activités, et c'est tout à son honneur. Il faut absolument éviter un nouveau confinement et de nouvelles fermetures dans le domaine de la culture.

### **On est très loin d'un retour à la normale**

Bien que le Conseil fédéral ait annoncé la phase de normalisation, le secteur de la culture est encore très loin d'avoir retrouvé un fonctionnement normal, aussi bien en ce qui concerne son exploitation quotidienne que son efficacité économique et sa capacité de planification.

- Les artistes\* de toutes les disciplines ont besoin de représentations ou de présenter leurs œuvres à l'étranger pour pouvoir gagner leur vie. Or, au plan international, on ne peut toujours pas espérer une régulation du secteur culturel (restrictions de voyage, interdictions de manifestations, annulations d'événements, etc.).
- Goulet d'étranglement de la diffusion et de la production : l'interdiction d'organiser des événements a empêché les artistes durant longtemps de présenter leurs œuvres à un public en live (cinéma, musique, comédie, livres, photos, pièces de théâtre, spectacles de danse, etc.). Dès l'automne, on pourra rattraper une partie de ce qui a dû être reporté. En revanche, les nouvelles œuvres doivent souvent attendre l'automne 2022, voire davantage, pour être présentées, ce qui représente un manque à gagner puisque les représentations et les présentations d'œuvres engendrent des revenus.
- Plus de dépenses pour moins de revenus : jusqu'à nouvel avis, les événements culturels sont soumis à des restrictions (certificat Covid). On voit dans les préventes qui sont à la traîne et les faibles volumes d'audience que le public hésite à revenir. Parallèlement, les projets culturels doivent faire face à une augmentation des coûts (due par exemple aux mesures de protection dans le milieu du cinéma).

### **Les difficultés de planification, déjà présentes, se renforcent encore**

L'introduction partout du certificat pour toutes les manifestations en salle et autres activités culturelles, et le fait qu'à partir du 1er octobre, les coûts des tests permettant d'obtenir un certificat Covid seront à la charge des personnes elles-mêmes augmentent les frais organisationnels et les charges financières. Et cela risque notamment d'entraîner une perte supplémentaire de fréquentation du public.

Taskforce Culture  
c/o Suisseculture  
Kasernenstrasse 23  
CH-8004 Zürich  
T +41 43 322 07 30  
<https://taskforceculture.ch>  
[taskforce@suisseculture.ch](mailto:taskforce@suisseculture.ch)

Les grandes manifestations annulées à court terme montrent bien que le risque d'annulation existe à tout moment à cause de la situation tendue des capacités hospitalières. Dans ce contexte, le secteur événementiel voit l'avenir avec crainte.

Il faut maintenant décider — et rendre cette décision contraignante — de la date à laquelle l'obligation temporaire de certificat (actuellement limitée au 24 janvier 2022) sera levée, et sur la base de quels paramètres elle pourra l'être. Il s'agit de revoir très régulièrement ces mesures pour que le certificat ne soit en usage que le temps nécessaire (proportionnalité).

### **Il faut prolonger les mesures de soutien, pas les restreindre**

Le secteur culturel doit pouvoir compter sur les indemnités pour pertes financières jusqu'à fin 2022 au moins, ainsi que sur les contributions aux projets de transformation, les aides d'urgence et aides financières pour les organisations culturelles du secteur amateur. Le parapluie de protection pour les manifestations publiques doit également se prolonger jusqu'à fin 2022 au moins. Si, contre toute attente, le retour à la normale s'effectue plus rapidement que prévu, cela entraînera aussi une réduction des demandes reçues ou approuvées. La prolongation des mesures pour la culture n'est donc qu'une garantie financière. L'insécurité est maximale dans le secteur culturel du fait du report de la décision concernant la poursuite des instruments fixés par la loi Covid à la session d'hiver, c'est-à-dire quelques jours seulement avant leur expiration.

Il faut également prolonger au-delà de fin septembre 2021 l'indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail (RHT) pour les contrats de travail à durée déterminée et pour les travailleurs\* sur appel. La procédure simplifiée (sommaire) doit continuer à s'appliquer aux RHT et il faut étendre la période maximale de retrait des RHT, qui est actuellement de 24 mois. Dans la situation actuelle, il ne semble pas très utile de constater qu'en matière d'allocations perte de gain pour les indépendants\*, les obstacles (administratifs) ont apparemment aussi été relevés.

### **Conclusion**

Le secteur de la culture a besoin d'autant de stabilité que possible dans cette situation instable, surtout en ce qui concerne les instruments de soutien existants qui ont fait leurs preuves. Une prolongation avec une vision de l'avenir et des pratiques aussi peu bureaucratiques que possible sont essentielles pour sauvegarder la diversité culturelle.

**Les membres de la Taskforce Culture:** Olivier Babel (LIVRESUISSE), Stefan Breitenmoser (SMPA – Swiss Music Promoters Association), David Burger (MMFS – MusicManagersForum Suisse), René Gerber (CinéSuisse – Dachverband der Schweizerischen Film- und Audiovisionsbranche, ProCinema – Schweizerischer Verband für Kino und Filmverleih), Regine Helbling (Visarte – Berufsverband visuelle Kunst Schweiz), Liliana Heldner (DANSE SUISSE – Berufsverband der Schweizer Tanzschaffenden), Christian Jelk (Visarte – Berufsverband visuelle Kunst Schweiz), Sandra Künzi (t. Theaterschaffende Schweiz), Alex Meszmer (Suisseculture), Marlon Mc Neill (IndieSuisse – Verband unabhängiger Musiklabels und -produzent\*innen, SMECA – Swiss Media Composers Association), Jonatan Niedrig (PETZI – Verband Schweizer Musikclubs und Festivals), Nicole Pfister Fetz (A\*dS – Autorinnen und Autoren der Schweiz, Suisseculture Sociale), Rosmarie Quadranti (Cultura), Nina Rindlisbacher (SMR – Schweizer Musikrat), Beat Santschi (SMV – Schweizerischer Musikerverband, die Schweizer Musiker\*innengewerkschaft), Christoph Trummer (SONART – Musikschaffende Schweiz)